

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes VAL DE GATINE**  
**2 Place Porte Saint-Antoine**  
**79220 CHAMPDENIERS**

**délibération :**  
**D2025-6-16**

L' an deux mille vingt cinq, le mardi 17 juin à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion siège social à Champdeniers, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Nombre de délégués en  
exercice : 46

Date de convocation du : 10 Juin 2025

Présents : 32

**Titulaires** : Monsieur ATTOU Yves, Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur CAILLET Patrick, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur CLEMENT Philippe, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Monsieur DELIGNE Thierry, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur JEANNOT Philippe, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame CARVALHO DA SILVA Marie-Isabelle, Monsieur DEMOUGEOT Emmanuel

Votants : 35

**Objet : Cession parcelle**  
**ZC55 à Coulonges sur**  
**l'Autize Ajout d'une**  
**servitude**

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame PROUST Fabienne

**Pouvoirs :**

Madame ARNAUD Magdalena a donné pouvoir à

Madame BECHY Sandrine a donné pouvoir à Monsieur DEBORDES Gwénaël

Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre

**Absent(s)** : Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FAVREAU Jacky, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LIBNER Jérôme, Madame MARSAULT Annie, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur POUSSARD Yves

**Excusé(s)** : Madame ARNAUD Magdalena, Madame BECHY Sandrine, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur ONILLON Denis

**Secrétaire de Séance** : Madame Christiane BAILLY

VU les statuts de la Communauté de communes Val de Gâtine en vigueur ;  
VU sa compétence en matière de développement économique ;  
VU la délibération D2024\_9\_9 en date du 10 décembre 2024 ;

Madame Francine CHAUSSERAY, Vice-Présidente en charge de l'économie, expose :  
Mesdames et messieurs,

La parcelle ZC55, d'une surface de 13 530m<sup>2</sup> située sur la commune de Coulonges-sur-l'Autize, va être vendue au cabinet vétérinaire Les Charmilles suite à la délibération du 10 décembre 2024.

En accord avec l'acquéreur, il est proposé l'ajout d'une convention de servitude au profit de l'entreprise Turmeau afin que le gestionnaire du réseau gaz puisse accéder aux installations.

Ladite servitude serait ajoutée selon les modalités suivantes :

- Triangle surligné en jaune entre les bornes A, A' et B ;
- Distance A-A' = 2m ;
- Distance A-B = 52,76m
- Soit une surface triangulaire d'environ 50m<sup>2</sup>

**PLAN DE BORNAGE**

Propriété de la Communauté de Communes Val de Gâtine  
Parcelle cadastrée Section ZC n°55  
Echelle : 1/1000



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité** :

- **D'ACCEPTER** l'ajout d'une servitude telle que décrite à la vente de la parcelle ZC55 au cabinet vétérinaire Les Charmilles avec une clause de réméré de 3 années ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte afférent
- **DE DIRE** que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur

**Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0**

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance  
Christiane BAILLY

Emis le 17/06/2025  
Publié le 19/06/2025  
Transmis en sous-préfecture le 19/06/2025

Certifié conforme  
Le Président  
Jean-Pierre RIMBEAU